

**Arrondissement** : Grasse – Alpes-Maritimes.–

---

## **Type de réunion**

**Réunion de collège public**

### **Constat global :**

Lors des réunions plénières et dans les ateliers, la présence des enseignants est largement majoritaire, malgré les efforts réels faits par la direction de l'E.P.L.E., les parents sont peu représentés tout comme les élèves.

Les travaux en atelier n'ont pas permis de noter des divergences ou des désaccords tant sur le constat d'état des lieux que sur les propositions.

Les synthèses des ateliers sur les sujets traités rapportent donc des approches complémentaires et des positions unanimes.

Pour un constat plus détaillé, se reporter aux rapports sur les sujets traités dans leur partie consacrée à l'état des lieux (notamment sur les sujets n° 06 et 15).

### **Sujet n° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

#### **CONSTAT DE L'ETAT DES LIEUX**

##### 1/ Remarques générales :

- La taille du collège est trop importante pour permettre une gestion des cas difficiles qui sont autant de cas particuliers et qui font plus que s'additionner mais se multiplient en fonction de la démographie collégienne.
- L'établissement était à la limite du difficile il y a 6 ans. Les choses se sont bien améliorées grâce à une action volontariste de l'ensemble de la communauté éducative.
- Il n'y a pas de dossier de l'élève (notamment entre primaire et collège) il faut des solutions de substitution pour connaître le dossier social et familial de l'élève.
- Il y a un manque de retour pour les signalements, la vie scolaire ne dispose pas du suivi des sanctions.
- Il n'y a pas d'implication directe de l'établissement avec son environnement social et les dispositifs existants de la politique de la ville (CEL – CLS – CCPD...).
- Il n'y a pas assez de force publique devant le collège (sécurité des abords) et les aménagements publics laissent à désirer, notamment des routes qui passent devant le collège.
- La présence des représentants des collectivités territoriales est nécessaire lors des CA, le temps de l'ordre du jour consacré aux questions relevant de leurs compétences n'est pas assez regroupé et signalé dans les convocations.
- Si la sanction n'est pas comprise, celui sur qui la sanction s'applique devient un héros et accède au statut de "Petit Chef" pour avoir subi une "initiation"

##### 2/ Communautés et communautarisme :

- Dans cet établissement la mixité communautaire est importante.
- Il n'y a pas de problème entre les élèves, peut être du fait même de la grande mixité communautaire vécue comme un fait banal.
- Les propos ou les comportements racistes sont plutôt le fait des parents.
- Il y a toutefois un problème de reconnaissance de l'autorité des personnels féminins.

##### 3/ Demandes des élèves :

- Les élèves demandent plus de dialogue avec les professeurs.
- Ils demandent aussi une ouverture plus grande du collège à des activités périscolaires, hors temps scolaire.

##### 4/ Remarques tendant à structurer le débat :

- Certains reprochent aux enseignants une tendance à la démotivation devant ce type de problème alors que leur rôle premier n'est pas la lutte contre la violence et les incivilités,

- parallèlement il y a une déresponsabilisation des parents qui, en confiant leurs enfants à l'établissement, démissionnent de leur mission éducative la remettant de fait à l'éducation nationale, perçue de plus (et de manière contradictoire) comme de nature à imposer des conduites et un respect de règles bien trop contraignantes.
- L'école n'est pas un sanctuaire, la loi s'applique aussi dans l'établissement, le collège fait partie de la société civile, ses conflits sont la reproduction (le miroir) de ceux de la société civile.
- L'élève est au centre d'un triangle dont les trois pointes sont les enseignants, l'administration du collège (ou sa direction), les parents (plus généralement la société civile).
- Si tout le monde tient le même discours en direction de l'élève, les choses vont bien, sitôt qu'une des "pointes du triangle" fait défaillance, alors rien ne va plus.
- Les enseignants ne peuvent pas porter seuls le poids de la lutte contre la violence et les incivilités.

## **PROPOSITIONS**

1/ dispositif de fond :

Mener de front :

- L'éducation à la citoyenneté (organisation des élections des délégués de classe sur le modèle d'élections classiques et participation des délégués à des réunions avec les élus) pour un apprentissage vivant des règles de la république.
- En parallèle une "tolérance zéro", la règle étant connue, les transgressions sont sanctionnées, les sanctions dans cette dynamique sont comprises donc efficaces.
  - la sanction doit être rapide, proportionnelle à la faute et l'information des familles doit être faite.

Ce double travail (éducation à la citoyenneté et mise en œuvre de la sanction) doit être le fruit d'un partenariat étroit entre les enseignants, la direction de l'établissement et les parents.

- Ressusciter la Commission Violence. Ou bien créer un lieu où la victime (ou un témoin se substituant à elle) pourra exposer le cas de violence ou d'incivilité, à partir de ce lieu, clairement identifié par les élèves, la recherche de sanction réparatrice se mettra en marche tout en protégeant la personne du plaignant (anonymat) qui peut très bien ne pas être la victime (rôle éventuel du délégué de classe).

2/ Modalités complémentaires ou d'accompagnement du dispositif de fond :

- Le cahier de correspondance "se perd"...
  - Par conséquent, il faut aller chercher les familles, organiser des réunions de parents dans le collège et y disposer d'un lieu de rencontre.
  - Quand il y a cette liaison entre le collège (enseignants et direction) avec les parents, l'élève ne peut plus tricher.
  - Il faudrait un médiateur dans le personnel du collège qui prenne en charge cette mission de liaison permanente avec les parents.
- Il faut une modification du règlement intérieur pour permettre des sanctions qui soient le plus souvent possible des Travaux d'Intérêt Général.
  - Cela suppose que les TIG soient une proposition alternative à une sanction classique (les parents doivent l'accepter) et cela requiert des moyens pour mettre en pratique cette sanction dans les conditions de surveillance (et de sécurité) voulues.
- Le maintien dans le temps des équipes pédagogiques est souhaitable.
  - La fonction enseignante ne doit pas être un "parcours du combattant" d'où la nécessité de traiter de manière permanente et collective les problèmes de violences et d'incivilité (problème de moyens).
  - Il faut aussi restaurer le statut institutionnel de l'enseignant et des personnels de la communauté éducative.
  - Il existe une dialectique entre l'exigence de prévention de la violence et le statut social des enseignants.
- Il ne faut pas de réunions trop fréquentes mais des contacts directs entre personnels de l'établissement et personnels chargés des problèmes de violence et d'incivilité dans les administrations autres que l'éducation (police justice, services sociaux des collectivités).
- L'ordre du jour des CA doit être remanié :
  - Pour identifier clairement la part du temps consacrée aux problèmes relevant de la compétence des élus des collectivités territoriales afin de s'assurer de leur présence.
  - De même il faut consacrer une partie du temps du CA à l'invitation de personnalités extérieures qualifiées dans le domaine de la lutte contre la violence et les incivilités pour avoir un échange avec elles en présence des représentants de la communauté éducative et créer les liens directs qui seront exploités ensuite dans la durée et avec immédiateté.

Enfin, tout le monde s'accorde à reconnaître le grand intérêt des dispositifs de type ZEP ou REP

## **LES DISCUSSIONS DE CET ATELIER ONT FAIT RESSORTIR TROIS EXIGENCES**

### **1/ LE COLLEGE, REFLET DE LA SOCIETE, DOIT ETRE OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ;**

Il faut donc organiser l'implication des parents, créer des contacts directs avec les personnels des administrations qui prennent en charge la violence et les incivilités, aménager l'ordre du jour des CA pour s'assurer de la présence des élus représentant les collectivités territoriales et y inviter des personnalités compétentes.

### **2/ LA SANCTION LA PLUS EFFICACE EST CELLE QUI EST COMPRISE ;**

ce qui implique de mener de front une politique de prévention visant à faire comprendre la règle de vie en commun calquée sur les règles de la société civile et une politique de sanction quand la règle (préalablement exposée et comprise) a été transgressée.

### **3/ IL FAUT ADAPTER LA TAILLE DES COLLEGES ET LES MOYENS MIS A DISPOSITION EN FONCTION DE LA PRECARITE SOCIALE DE L'AIRE DE RECRUTEMENT**

La règle générale étant de ne pas tolérer de collège à plus de 600 élèves, dans les secteurs où les indices de précarité sociale sont importants, il faut limiter la population du collège à 450 élèves et doter le collège de moyens supplémentaires en personnels afin de s'assurer d'une présence conséquente d'adultes dans le collège et à ses abords et d'équipements plus importants notamment en matière sportive et culturelle.

## **Sujet n° 01 : quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

Le sujet tel qu'il est posé sous-entend qu'il existe un divorce ou du moins une incompréhension entre l'école républicaine et la société.

L'école d'aujourd'hui doit transmettre des valeurs, des pratiques dans lesquelles chacun doit trouver sa place.

L'idée directrice : « VIVRE ENSEMBLE BIEN »

L'école doit se fonder sur des valeurs communes incontestables et non négociables.

### **Les valeurs de l'école républicaine :**

Les premières idées qui nous sont venues pour définir l'école républicaine ont été :

**liberté, égalité, fraternité ainsi laïque, gratuite et obligatoire.**

Nous les avons classés ainsi :

#### **• La liberté :**

1. La laïcité : Au sein de l'espace éducatif, la prééminence de la laïcité sur l'expression des croyances doit être au besoin imposée par la loi.

L'école doit afficher sa laïcité.

2. L'esprit critique : L'école se doit de développer chez les futurs citoyens l'esprit critique.

#### **• L'égalité :**

1. La laïcité :

2. La mixité : l'école est un espace et un temps où on apprend à vivre ensemble selon des règles clairement définies, qui imposent le respect de chacun.

3. La gratuité de l'école : Elle est indispensable (aides, bourses...) afin d'aboutir à la notion d'égalité des chances.

#### **• La fraternité :**

1. La laïcité :

2. Le savoir-vivre :

à ces valeurs il faut rajouter une obligation,

#### **• Remplir sa mission de professeur :**

1. Vérité scientifique et instruction : Transmission de savoirs et de savoir-faire dans le but d'une insertion, harmonieuse dans la société.
2. Education, citoyenneté, savoir-vivre, tolérance, respect de l'autre : L'espace éducatif doit permettre à tous les jeunes d'être confrontés à des pratiques républicaines : élections, expression de soi, écoute des autres, tolérance...  
L'éducation : Transmission des valeurs de la société française (esprit critique, savoir-vivre, fraternité).

Il y a un thème transversal à trois de ces grandes lignes que nous avons choisies pour mener le débat : la laïcité.

### **Comment faire en sorte que la société reconnaisse ces valeurs ?**

Il faut agir :

- auprès des enfants
- auprès des parents
- auprès des entreprises.

Le dialogue est primordial afin de faire reconnaître ces valeurs.

Il faut qu'il y ait une véritable relation entre les professeurs et les parents.

Il faut tenir compte du désir de s'exprimer de chacun et d'être reconnu tout en redéfinissant

- la sphère privée (liberté de conscience, de culte)
- et la sphère publique (respect des autres).

Agir par le dialogue, par des lois.

## **Sujet n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

### **1) Comment identifier un élève en grande difficulté ?**

- Le dépistage à l'école primaire (liaison primaire – collège)
- Les tests d'évaluation en 6<sup>ème</sup>.
- Au total, les savoirs et compétences de base en lecture et en mathématiques ne sont pas maîtrisés.

### **2) Quelles sont les causes de ces difficultés ?**

- insuffisances cognitives
- environnement social défavorisé
- manque de motivation
- manque de suivi à la maison
- difficultés psychologiques
- difficultés familiales
- dyslexie
- apport culturel pauvre

*Suggestion pour le collège* : établir un diagnostic : combien d'élèves en grande difficulté ?

### **3) Quels remèdes ?**

- Redoublement ? Il a montré ses limites. (efficacité douteuse)
- Intégrer dans le collège des professeurs des écoles ? (prise en charge des élèves en difficultés)
- Cursus normal dans matières d'éveil, revoir les bases en Français et en Maths ? (sortir l'élève de la classe pour revoir les bases en français et en mathématiques.)
- Créer des aménagements (type classe d'insertion) plus tôt ?
- ZEP ?
- Tutorat ? proposer un accompagnement individualisé ?
- BEP (Besoin Educatif Personnalisé) ? Le groupe devant inclure tout le monde = élargir le cadre de la normalité.
- Intervention d'éducateurs, psychologues ? ....

- Ce qui existe déjà : 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'insertion / Aide aux devoirs / Soutien / Contrat de ville.
- Collège = lieu de culture ? Travailler autrement : par exemple étudier une langue par le biais du théâtre, faciliter les sorties culturelles (responsabilités, financements ...)
- Pédagogie du projet ? (avoir une autonomie pédagogique, une souplesse d'organisation, un objectif précis, un programme allégé)

#### Suggestion pour le collège :

- Une équipe : établir un diagnostic pluridisciplinaire (Vision globale de l'élève avec un volet social, psychologique, pédagogique, médical. )
- Un coordonnateur : disponible et centralisateur (prise en charge des élèves , synchronisation des moyens .... ) Structure souple : Une personne disponible et responsable qui centralise tout, informe, élabore une stratégie, ait des moyens, les répartisse.
- Un cahier des charges à établir :  
Privilégier la professionnalisation des intervenants (collège et extérieur)  
Développer le contrat éducatif local (faire venir des intervenants extérieurs dans le cadre du collège, sur le temps scolaire.)  
Travailler sur la DHG (prévoir un travail en petits groupes en français pour les élèves en difficultés...)  
Mettre en place une pédagogie du contrat.

.... **Remotiver les élèves**

#### Trois axes de propositions se dégagent de la discussion

##### 1) LE COLLEGE UNIQUE DOIT PERMETTRE A TOUS LES ELEVES DE S'EPANOUIR :

Le collège standard ne peut pas répondre à cette exigence. Tout en restant unique le collège doit être capable d'offrir à tous (et notamment à ceux qui y rencontrent le plus de difficultés) des parcours de réussite leur permettant de s'épanouir pleinement.

##### 2) LE COLLEGE DOIT TRAITER PLUS EFFICACEMENT LA GRANDE DIFFICULTE SCOLAIRE :

Il faut donc pouvoir y travailler autrement avec ce public. Les possibilités de réponses adaptées doivent être plus nombreuses. Les équipes éducatives doivent être professionnalisées.

##### 3) LE COLLEGE DOIT CATALYSER TOUTES LES ENERGIES :

Impliquer le plus d'acteurs possibles (équipes éducatives, parents, associations, collectivités de rattachement, services de l'Etat...). Offrir ainsi aux élèves en difficultés un maximum d'outils pour se forger une citoyenneté responsable.

### **Sujet n° 06 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

#### CONSTAT DE L'ETAT DES LIEUX

##### 1/ Remarques générales :

- La diversité culturelle et la diversité sociale sont la conséquence du Collège Unique.
- Mais le Collège Unique est un point fort : on y vit ensemble, on s'y accepte mutuellement
- Quand existaient les classes de niveau et une différenciation entre CEG et CES les mêmes problèmes pédagogiques existait avec une tête de classe performante, une forte proportion d'élèves moyens et une partie de classe très difficile.
- Enfin le Collège Unique produit par ailleurs une difficulté pédagogique due au cadre très rigide qui entraîne des difficultés pour certains :  
le programme est conçu comme une progression,  
quand on est sorti de cette progression on ne peut plus y entrer à nouveau,  
l'échec scolaire suit et l'incivilité est liée à cet état de fait,  
il en résulte pour une part des élèves, un rejet de l'école.

Le constat en 3<sup>ème</sup> est globalement le suivant :

- 1/3 des élèves auront un parcours normal,
- 1/3 n'ont pas de bons résultats mais feront leur chemin,
- 1/3 ne savent pas lire, écrivent difficilement et ne savent pas compter...

(Il faut traduire : LIRE c'est comprendre un texte - COMPTER c'est savoir raisonner)

Pour cette dernière catégorie d'élève il faudrait leur redonner des bases.

Ils vivent une frustration, l'école leur est imposée dans sa rigidité (programmes, cursus progressif), la distance entre eux et l'apprentissage des savoirs s'accroît, leur rêve (refuge ?) c'est de faire des travaux manuels. Ce type d'élève est très demandeur de stages car "ailleurs on espère s'épanouir mieux".

## 2/ Remarques tendant à structurer le débat :

- a. Nous baignons dans une culture dominante qui suppose la concurrence, l'évaluation, le classement ... La société est inégalitaire, l'exclusion qui existe dans la société existe au collège. Enfin certains enfants ne comprennent pas l'école parce qu'ils ne comprennent pas la société.
- b. Le but essentiel est d'amener les élèves à l'AUTONOMIE et à avoir une bonne image d'eux-mêmes, alors ils réussiront ailleurs (apprentissage – vie professionnelle – etc.). Il n'est sans doute pas possible d'obtenir ce résultat pour tous en même temps mais tous doivent y être parvenus en fin de cycle, il faut aussi le leur faire comprendre
- c. Faire un diagnostic précis – ce n'est pas difficile, ce qui l'est c'est de produire les réponses ; pour cela ce ne sont pas les structures qu'il faut changer mais les méthodes des enseignants, or les enseignants n'ont aucune formation initiale à la psychologie (de l'adolescent), et à la pédagogie ; par exemple : éclater la classe pour appliquer des pédagogies différentes à des élèves différents suppose une formation ou bien des conseils de chercheurs en science de l'éducation.
- d. Il y a aussi une demande de dialogue de la part des élèves – souvent sur des sujets qui touchent à leurs préoccupations personnelles- l'infirmière et l'assistante sociale sont très sollicitées.

*Pour toutes ces missions, différentes de celle de transmettre un savoir mais indissociables de l'enseignement, les enseignants auraient aussi besoin soit d'une formation initiale soit d'un conseil a posteriori pour gérer la situation dans le temps (formation continue ?)*

## **PROPOSITIONS**

Oui au collège unique mais avec des systèmes internes au collège unique pour répondre aux besoins des élèves "largués".

1/ dispositif de fond :

**Instituer des Unités de Valeur à vitesse variable selon la matière, où les différentes disciplines seraient enseignées à des vitesses différentes (au rythme de l'élève qui n'est pas forcément le même dans chaque discipline). Cela pose deux problèmes :**

- **la manière dont sont conçus les emplois du temps**
- **le temps nécessaire aux échanges entre professeurs et avec les personnels spécialisés qui seraient rattachés à l'établissement ou à des regroupements d'établissements.**

En fait il faut pouvoir disposer de structures de "remédiation" internes au collège qui permettent une adaptation au rythme de chaque enfant avec des passerelles nombreuses dans les deux sens

Pour que cela fonctionne il faut que les élèves soient volontaires et ne se sentent jamais exclus de la "filière d'excellence" (du cursus normal) ou relégués dans des structures de seconde zone ou d'attente indéfinie.

## 2/ Modalités complémentaires ou d'accompagnement du dispositif de fond :

L'accompagnement de ce dispositif de fond reprend les mesures préconisées dans la synthèse de l'atelier sur la fiche 13 : "Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté" (Cf. synthèse elle-même), en résumé :

- établir un diagnostic pluridisciplinaire,
- instituer un coordonnateur qui centralise l'information et répartisse les moyens,
- accueillir des intervenants professionnels (Contrat Educatif Local),
- travailler sur la DHG (travail en petits groupes),
- instituer une pédagogie du contrat.

Selon les élèves présents : la présence de spécialistes dans l'école serait positive pour ceux d'entre eux qui ont besoin de parler mais ne le peuvent pas, ni chez eux ni avec les professeurs qui "ont autre chose à faire".

**Un bon exemple de pédagogie alternative est fourni par les Itinéraires De Découverte, dispositif qui permet une structuration différente de celle d'une classe traditionnelle, un fonctionnement pluridisciplinaire, une définition d'objectifs propre au groupe et une évaluation en fin de parcours seulement.**

## En conclusion :

Pour prendre en charge la diversité, conséquence du Collège unique, il faut instituer trois priorités :

- une formation des enseignants à la pédagogie de l'adolescent et aux sciences de l'éducation,
- une ouverture du collège avec l'accueil d'intervenants extérieurs professionnels,
- une adaptation de la progression dans l'acquisition des savoirs au rythme de chaque élève matière par matière, avec toutefois le maintien de chacun dans la structure de tous pour éviter le sentiment d'exclusion.

En bref, le maintien du Collège Unique mais avec plus de technicité pour les intervenants et plus de souplesse dans les structures.

## Trois priorités pour l'Ecole

1. **Ouvrir l'école sur la société** : si l'école est le reflet de la société, on ne peut pas dire que la société civile l'investisse aisément ; il faut inciter aux échanges entre les parents et la structure éducative, favoriser les intervenants extérieurs professionnels, favoriser les échanges et les contacts avec les structures de gestion des collectivités territoriales (Contrats Educatifs Locaux, Contrats Locaux de Sécurité, Plan Local de l'Habitat, Plan Local Urbain, structure d'Action Médicale et Sociale du Conseil Général, services sociaux des communes) et les administrations (Prévention Judiciaire de la Jeunesse, Mission locale pour l'emploi, Journées d'Appel de Préparation à la Défense).
2. **Assurer une diversification et une adaptation de la formation** (initial et permanente) des enseignants et de la communauté éducative : psychologie de l'adolescent, sciences de l'éducation afin de pouvoir faire face aux contraintes indissociables de la mission d'enseignement.
3. **Assouplir le cadre du Collège Unique tout en conservant le Collège Unique** : il faut que tous les élèves restent dans le cursus normal, pour autant il faut adapter le rythme d'acquisition des connaissances à la capacité de chacun, matière par matière, ce qui implique des structures de "remédiation", internes au collège avec des passerelles dans les deux sens.